

Vérification visuelle intermédiaire en interne des systèmes de stockages

Ref. **RACK01A**
Durée : 0.5 jour(s) / 3.5 heures

Avertissement : Diposer des EPI requis selon le règlement intérieur du site

Pré-requis :

Maîtrise orale et écrite de la langue française

Personnes concernées :

Responsable sécurité, responsable maintenance ou logistique et toute personne désignée pour procéder aux vérifications intermédiaires visuelles des rayonnages de stockage

Objectifs :

Nommer la réglementation applicable aux rayonnages de stockages
Identifier les risques liés aux racks de stockages
Appliquer la procédure de signalement des anomalies identifiées
Reporter les anomalies

Programme :

La réglementation et la norme :
- Code du Travail
- EN 15 635 de l'AFNOR
- brochure ED 771 INRS
Les objectifs de la réglementation :
- protéger les personnes & les biens
- limiter les coûts
La procédure de vérification visuelle et de signalement
Mises en situation avec rédaction d'une fiche de contrôle

Démarche pédagogique :

Exposé théorique illustré par des études de cas en situation réelle.
participants : maximum 4
La formation est animée par un formateur :
- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

Evaluation et validation :

Evaluation formative de l'apprenant via une mise en situation pratique.